Lou VIVOURNET

Le magazine municipal de Gignac-la-Nerthe

N°8 • 3e trimestre 2011

Culture et FESTIVITÉS

Écrivons l'avenir de Gignac-la-Nerthe

ville de Gignac-la-Nerthe

numéros utiles

Mairie :
Standard : **04.42.77.00.00**
place de la Mairie - BP 24
13180 Gignac-la-Nerthe
www.gignaclanerthe.fr

Cabinet du Maire :
04.42.31.13.01
cabinet@mairie-gignaclanerthe.fr

D.E.J.E.S
04.42.09.01.51
dejes@mairie-gignaclanerhe.fr

C.C.A.S. :
04.42.77.00.28 ou 29
ccas@mairie-gignaclanerthe.fr

Police municipale :
04.42.88.90.07
police.municipale@mairie-gignaclanerthe.fr

Services techniques :
04.42.09.19.00
services.techniques@mairie-gignaclanerthe.fr

Service urbanisme :
04.42.09.19.00
urbanisme@mairie-gignaclanerthe.fr

Vie scolaire :
04.42.09.01.51
vie.scolaire@mairie-gignaclanerthe.fr

Permanences :

Groupe scolaire David Douillet

SÉCURITÉ SOCIALE :
Tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous)

PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
1er et 3ème mercredi du mois (l'après-midi)
2ème et 4ème jeudi du mois (le matin)
Sur rendez-vous au DISS : **04.42.77.78.56**

ADAR : AIDE À DOMICILE
Le jeudi de 14h à 16h30 sauf le 1er et dernier jeudi du mois
(tél : **06.26.84.24.88 ou 04.42.95.26.85**)

Mairie

ASSISTANTE SOCIALE :
Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au **04.42.77.78.56**

AVOCAT :
Le 1er et 3ème mercredi du mois à partir de 16h30
(sans rendez-vous)

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Toutes urgences : 112 (portable et fixe)
Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

État Civil

MAI 2011

NAISSANCES : Alicia MAIRESSE • Pédro DA CRUZ • Fanny MALAISÉ • Andrei IRIMA • Nesrine BEN SGHAÏER • Rayan BOUHAFS Kholiane LIQUIER • Clémence ROSSI • Clara BUGNOLI

MARIAGES : POUTU Alain et AZZOPARDI Jessica • LOURDEZ Philippe et BOUNAKOFF Karine

DÉCÈS : BERTAUDON SANNA Mireille • PASCUAL Vincent • MACLART Alain • RUINAT Armand • GIRONDO CARRET Bernarde VAN RUSSEL GAROFANO Françoise

JUIN 2011

NAISSANCES : Emma LE COZ • Matis BRUET • Maëlia HAMDAN • Candice BARBIER-BEAUMONT • Luka SCULTORE Marco RAMOND • Husseid MESSAOUDI • Elona GUILMOT • Raphaël MARCHAND • Flavie MARCHAND • Lilou BUET Baptiste POUSSIN • Marley DELMONT

MARIAGES : AGUENI El-Khiar et GHALEB Elodie • DALLEVES Eric et ROMANO Sabrina • NOURI Riad et BENCHENINA Naima TOTI Cédric et NENNO Jessica • PAYA Stéphane et RODES Céline • PETIT Willy et PACCHIODO Estelle VIGLIANESE Nicolas et SANDOZ Anaïs • CHAMOUNA Lamine et SAHNOUNE Sabrina • D'ANTONIO Nicolas et JAUFFRET Lucie

JUILLET 2011

NAISSANCES : Siméo TISSOT • Juan-Diego CORTES • Enzo SCOLLO • Jean DESLYS • Emma NAVARRO • Lana HAGEMAN

MARIAGES : MURARIU Mihai et STEFAN Cristina • MENGUAL Adrien et BALMELLE Aurélie • BERTIN Michel et CHAIB-AINOU Khadra LLORENS Daniel et PALOMBA Josette • BECHIKH Michaël et BOUCHET Angélique • LOPEZ Stéphane et LOCATELLI Elodie OUERGHI Sadok et HATTABI Salwa • SCOTTI Jérôme et LANTELME Roxane • BARBAROUX Cédric et GARCIN Carole

DÉCÈS : IPLIKDJIAN Gérard • POEYDOMENGE Francine • AHMIDA Danielle • IANNAZZO LINO Gaëtane • VECKER Bernard

Erratum : Mars 2011 : Décès de Mme PILATO née PEYSSON le 10/03/11

sommaire

Numéros utiles	P2
Édito	P3
En bref	P4-5-6
Rétro	P7-8
Dossier spécial Culture et Festivités	P9-12
Centre Culturel Y. Auduard	P13-14
Travaux	P15
Assos & Co	P16-17
Histoire d'ici	P18
Démocratie locale	P19
Agenda manifestations	P20

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
Robert DE VITA

Chargée de communication :
Aurore CHARRIER

Conception, impression :
imprimerie borel&feraud

Fêtes, culture et travaux : un été à Gignac-la-Nerthe

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

Pendant que notre voilier communal « Eau Libre Ville de Gignac-la-Nerthe » sillonne la rade de Marseille avec un carnet de réservations plus que complet, les fêtes traditionnelles, grâce à l'émergence depuis 2008 d'une véritable politique culturelle municipale, battent leur plein.

Le feu d'artifice, entièrement financé et organisé par la commune, a constamment évolué en qualité et attire maintenant une foule considérable venue même parfois des communes avoisinantes. Enfin, les estivales 2011 réaffirment l'effort financier que la commune a consenti pour la politique culturelle municipale qui ne s'arrête d'ailleurs pas à la saison d'été mais se poursuit tout au long de l'année.

D'autre part et sur un autre sujet, vous avez remarqué que les travaux se poursuivent et se sont intensifiés en cette période d'été.

Travaux dans les écoles, rénovation complète du bâtiment de la Mairie et travaux très important de voirie.
Toutes ses interventions démontrent que tout est mis en œuvre pour continuer la remise en état d'un patrimoine communal qui avait été laissé à l'abandon durant plus de 10 ans.

Mes chers concitoyens, cet été à Gignac-la-Nerthe, nous n'avons pas marqué de répit pour continuer à remplir la mission que vous m'aviez confiée.

Ainsi autour de moi c'est toute une Majorité Municipale et une administration communale qui ne ménage pas leur peine pour vous rendre fiers de vivre à Gignac-la-Nerthe.
Je serai très heureux de vous présenter le bilan de mi-mandat le 29 novembre à 18h30 à l'Espace Pagnol.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 8 de Lou Vivournet.

Votre dévoué Maire.
Christian AMIRATY
Maire de Gignac la Nerthe
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Fête de la Science du 12 au 16 octobre 2011

La deuxième édition de la Fête de la Science
LA CHIMIE, CUISINONS LES SCIENCES !
Du mercredi 12 au dimanche 16 octobre 2011

Gratuite et ouverte à tous, la Fête de la Science est une manifestation nationale organisée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui rassemble chaque année tous les passionnés de sciences, mais aussi tous les curieux, pour partager des savoirs, comprendre notre environnement…

C'est la 20e édition de la Fête de la Science en France et la 2e édition à Gignac-la-Nerthe.

Cette année les élèves Gignacais pourront découvrir des ateliers sur le thème de la Chimie au Collège Le Petit Prince du **12 au 14 octobre.** Accompagnés de leurs professeurs, ils plongeront dans l'univers fantastique de la science.
Une journée ouverte au grand public vous est également proposée le dimanche **16 octobre.** Partez découvrir en bus, le site d'ITER Cadarache.

Le forum des associations

Evénement incontournable de la rentrée, le forum des associations se déroulera le 11 septembre à l'espace Pagnol. Pour sa troisième édition, les associations ainsi que les services municipaux se mobilisent pour vous présenter leurs activités et les activités portées par la ville : ASM, voilier, centre de loisirs…

Véritable opportunité de découvrir toute une palette d'activités pour vous et pour vos proches... Les sports, la culture, l'action sociale et bien d'autres catégories d'associations vous seront présentées lors de cette journée.
Devenez acteur de la vie associative gignacaise, le temps d'une journée.
Le dimanche 11 septembre 2011, de 10h00 à 18h00 à l'espace Pagnol.

Du sport pour les enfants.

Nouveautés dans les Activités Sportives Municipales !
La DEJES vous accueille et vous renseigne au **04 42 09 01 51.**
Le flyer des ASM est disponible dans tous les lieux d'accueil municipaux.

Thé dansant

Le 19 octobre 2011 à partir de 14h à l'espace Pagnol.
Venez passer un après midi convivial et festif !
Inscriptions du 12 septembre au 7 octobre auprès du CCAS au 04.42.77.00.28/29
Tarif : 5€(gâteaux et boissons inclus)

Succès Succès

Le voilier « Eau libre Ville de Gignac-la-Nerthe » fait la joie de tous les Gignacais grands et petits !
Durant tout l'été, Ghislain, le skipper de la ville et de nombreux gignacais, ont sillonné la rade de Marseille, vous proposant des sorties à thèmes et même des weekends découvertes.
Le carnet de réservation complet de cet été, démontre l'attrait des Gignacais et Giganaises de tous âges pour cette activité nautique proposée par la municipalité.
En quelques chiffres :
21 journées tous publics : 165 adultes
35 journées stages sportifs, centre aéré : 174 enfants
5 journées scolaires : 34 enfants
au total plus de 370 gignacais dont 200 enfants ont pu bénéficier d'une sortie en mer.
Découvrez le flyer des sorties voiles de septembre-octobre 2011.
Renseignements et inscriptions à la DEJES 04.42.09.01.51.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Christian Amiraty, Maire de la ville de Gignac-la-Nerthe, vous donne rendez-vous le mardi 29 novembre à l'espace Pagnol à 18h30 pour un « En direct avec le Maire spécial bilan de mi-mandat ».
Il répondra, avec toute son équipe municipale, à toutes vos questions.

SMITEEB
Bus de l'Étang

BAISSE DE TARIFS, CREATION DU TITRE POUR LES CHOMEURS ET SENIORS DE PLUS DE 65 ANS
(à compter du 1er septembre 2011).

La décision a été prise par les élu(e)s du SMITEEB (Syndicat Mixte des transports de l'Est de l'Etang de Berre).
Afin de fidéliser les clients, conquérir une nouvelle clientèle et réduire la fraude, il a été convenu de modifier la gamme tarifaire et notamment :
- modifier le titre Ecobus jeunes qui devient mensuel au lieu de bimensuel
- supprimer le titre Pass'hebdo très peu utilisé
- créer le titre Ecobus mobilité, titre mensuel à destination des chômeurs et des séniors de plus de 65 ans
- enfin les tarifs baissent, sauf le « 10 voyages » (lutte contre la fraude) et le transport de groupe inchangé depuis plusieurs années.

Alain CROCE
Conseiller municipal,
conseiller communautaire MPM
Délégué au SMITEEB

INFO :
une demande a été faite, (étude en cours), afin de déplacer le stationnement des bus actuellement à Pré Fleuri, avenue de La Pousaraque.

Retrouvez toutes les modifications du réseau Les bus de l'Etang prévues à la rentrée 2011 sur le site internet www.bus-de-letang.fr
Evolution des lignes 04, 24, Z et TAD, Baisse des tarifs des abonnements.

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
10 VOYAGES	6,30 €	7,50 €
ECOBUS MENSUEL	26,50 €	24 €
ECOBUS JEUNES	17,50 €	15 €
ECOBUS MOBILITÉ		18 €
PASS ANNUEL	265 €	240 €
PASS ANNUEL JEUNES	175 €	150 €
PASS ANNUEL PDIE	238,50 €	216 €
TRANSPORT DE GROUPE (prix par enfant AR)	6,30 €	7,50 €

Nouveau !

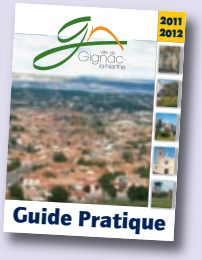

Le guide pratique de la commune 2011-2012.
Vous y trouverez l'essentiel des informations pratiques de votre ville. Numéros de santé, renseignements pratiques, services municipaux, plan de la ville. Suivez le guide !!!

Ramassage des déchets

Depuis le 17 août, le ramassage des ordures ménagères et sélectives est entièrement réalisé par l'antenne CUMPM de la ville de Gignac-la-Nerthe.
Des stickers ont été apposés sur vos containers marrons et jaunes pour vous indiquer vos nouveaux jours de ramassage. Si vous étiez en vacances et que vous n'avez pas reçu ces informations, l'antenne de la CUMPM se tient à votre disposition pour tous renseignements au **04 42 09 00 37.**

AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ANCIEN DÉGRADÉ
Programme d'intérêt général de Marseille Provence Métropole

VOUS RENOVEZ ?... ON VOUS AIDE !

Un programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat ancien dégradé à Gignac-la-Nerthe est lancé par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Il s'agit d'aider les propriétaires de logements anciens (>15 ans) à réaliser des travaux de rénovation et à bénéficier des aides de l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH).

Sont particulièrement concernés, les logements vacants qui nécessitent de lourds travaux avant remise sur le marché (plomberie, électricité, maçonnerie, isolation…).

Le programme intéresse également les logements nécessitant des travaux :

- d'adaptation au vieillissement et/ou à l'handicap : élargissement des portes, rampes d'escaliers, salles de bains
- d'amélioration des performances énergétiques, notamment celles permettant des économies de chauffage (isolation, chaudière, …).

Si vous êtes propriétaire bailleur ou occupant d'un tel logement, renseignez-vous en Mairie au service urbanisme ou contactez directement l'équipe du PACT* mise gracieusement à votre disposition par la Communauté urbaine MPM.

Cette équipe spécifique intervient sur rendez-vous, à partir d'une visite du logement concerné, pour élaborer avec vous :

- votre projet de travaux,
- un diagnostic technique du bâti,
- le diagnostic de performance énergétique et les préconisations de travaux qui permettront des économies de charges
- une étude financière personnalisée,
- le montage administratif des dossiers de demande de subvention et ce, sans engagement de votre part.

Cette subvention peut aller jusqu'à 50% des montants des travaux HT selon les caractéristiques de votre projet. Elle est cumulable avec les avantages fiscaux : crédit d'impôt, abattement sur revenus fonciers…

La commune de Gignac-la-Nerthe propose également une aide sous certaines conditions.

Pour les propriétaires occupants aux ressources modestes, l'avance de la subvention et/ou un prêt sans intérêt pourront être proposés (dossier SACICAP Procivis).

Contact Mairie :
Service urbanisme
2, avenue des fortunés
04 42 09 19 00

Contact PACT : **0800 450 462**
Un chef de projet : Valérie SCHOM
Un chargé d'opération Matthieu TROUYET
Un architecte : Chérif KHELIFA

La SEM et vous…

Que deviennent les eaux usées ?

Une fois utilisée, l'eau est polluée. Lorsqu'elle rejoint les égouts, elle est chargée de détritus, de sables et de graviers, de savon, de détergents. Il est indispensable de la débarrasser de toutes ces impuretés avant de la rendre au milieu naturel. C'est dans la station d'épuration de La Palun, située sur la commune de Marignane, que sont traitées les eaux usées des communes de Marignane, Gignac-La-Nerthe et Saint Victoret.

Cet ouvrage est exploité par la Société des Eaux de Marseille qui en assure la surveillance 24h sur 24, et les principales étapes de traitement sont :

- Le dégrillage de l'effluent : l'eau traverse une grille qui retient les objets les plus volumineux
- Le dessablage et le déshuilage : cette étape est réalisée dans un bassin. Les huiles et les graisses remontent à la surface de l'eau où elles sont raclées puis enlevées. Sables et graviers se déposent au fond du bassin où ils sont aspirés
- Le traitement biologique : L'eau est mise en contact avec une biomasse. Des bactéries digèrent la pollution dissoute
- La clarification : au cours de cette dernière étape, les plus infimes particules encore en suspension dans l'eau sont éliminées.

L'eau qui sort de la station d'épuration peut rejoindre alors le milieu naturel, le canal du Rove puis l'étang de Bolmon.

GROUPE Eaux de Marseille

Le 25 mai, l'Age d'Or a fêté ses 15 ans d'existence aux salons de Laure, en compagnie de nombreux séniors.

L'OBRO a, du 10 au 27 juin, exposé au centre culturel Yvan Audouard, les œuvres des enfants de l'association.

Les 11, 12 et 13 juin, au complexe sportif Georges Carnus, s'est déroulé le tournoi international de football, catégorie U14, en partenariat avec l'ASG. De nombreuses équipes se sont affrontées sur la pelouse Gignacaise offrant ainsi 3 jours de matches aux spectateurs venus nombreux.

Dépôt de gerbe lors de la commémoration de l'appel du 18 juin 1940.

Gignac-la-Nerthe a de nouveau une course pédestre ! La première édition a eu lieu le 19 juin dernier et vous avez été nombreux à y participer.

Le 21 juin, la musique s'est invitée dans les rues de Gignac-la-Nerthe. Vous avez pu découvrir de nombreux groupes et différents styles de musique un peu partout dans votre ville.

Cette année, la ville de Gignac-la-Nerthe, a souhaité un bon départ à la retraite à trois directeurs d'écoles : Mme Huard, école élémentaire Marcel Pagnol, M. Raggiri, école élémentaire Célestin Arigon et M. Thomoux, école élémentaire David Douillet. Familles, élèves et parents s'étaient réunis autour d'eux pour leur souhaiter une bonne retraite, bien méritée !

Le concours de boules, organisé par l'Association des Commerçants Gignacais, le 25 juin dernier au boulodrome de Laure.

L'association le Masque et le Chausson, nous a offert, le 26 juin à l'espace Pagnol, une magnifique représentation mettant en scène le talent des enfants composant la troupe de danse. Tutus et sombreros ont égayé notre après midi.

La compagnie César Choisi, a interprété, le 27 juin en avant première à l'espace Pagnol leur nouvelle création « les Cagoles ». Vous êtes venus très nombreux applaudir ce spectacle, mêlant émotion et humour.

La Municipalité, en partenariat avec Gignac Notre Ville, a accueilli les nouveaux arrivants Gignacais, ce vendredi 1 juillet. M. Météniер était présent pour leur conter l'histoire de leur nouvelle ville avant le traditionnel verre de bienvenue.

NOCES D'OR
Les 50 ans de mariage d'Odette et Luc Gouiran. Ils s'étaient mariés en juin 1961, ils ont voulu échanger de nouveau leurs vœux 50 ans après. Les "novis" se sont retrouvés devant monsieur le Maire de Gignac-la-Nerthe, Christian Amiraty, assisté par Alain Croce, conseiller municipal, qui a retracé un parcours exemplaire de ce couple Lauréen de Gignac.
Odette a été près de 30 années employée municipale à l'école Célestin Arigon, Luc employé des Ponts et chaussées maritimes. Accompagnés d'amis et de leur nombreuse famille, notre sympathique couple s'est dit oui une nouvelle fois avec beaucoup d'émotion.
Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !!!

Cette année encore, les séniors de Gignac-la-Nerthe ont participé très nombreux aux divers animations et repas que le CCAS leur a proposé. Repas champêtre, concours de boules, le tout dans la joie et la bonne humeur !

Fidèles habitués de Gignac-la-Nerthe, Quartiers Nord est venu à l'espace Pagnol le 8 juillet, vous représenter son nouveau spectacle. Du rock Marseillais pur jus !

Le 14 juillet sur la place de la mairie, accompagnés de musique, jouée par La Pena Sunrise, M. le Maire, Christian Amiraty et M. Jourdan, président de la FNACA, ont prononcé un discours en hommage de la prise de la Bastille symbole du passage à un monde nouveau.

Le 13 juillet dernier, sur le parking du complexe Georges Carnus , transformé pour l'occasion en gigantesque piste de bal populaire.
En partenariat avec l'OCLG.

Les enfants du centre aéré ont, eux aussi, fêté le 14 juillet en se déguisant.

Feu d'artifice
Cette année encore a eu lieu, le 20 août dernier, le feu d'artifice offert par la municipalité. Initialement prévu le 13 juillet, il avait été reporté au 20 août à cause du mistral.
Vous êtes venus très nombreux pour voir ce superbe feu d'artifice précédé de la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Initiation à la salsa, spectacles et concerts gratuits, thonade, cabaret, fête foraine pour les plus petits. Comme tous les ans, Laure a deux jours durant, fêté l'été pour le plaisir de tous. Un grand merci à Danse Gignac et l'OCLG pour l'organisation de ces manifestations.

De la culture et des festivités à **Gignac-la-Nerthe !**

PLUS DE CULTURE ET D'ANIMATIONS UNE VOLONTE DE LA MAJORITE MUNICIPALE

Dans notre société d'aujourd'hui, où tout va vite, la Culture est un moyen de s'évader, de partager de bons moments, des émotions, de préserver nos traditions et notre patrimoine, dévoiler et encourager les talents, … C'est pour tout cela que nous voulons donner à notre ville un environnement culturel attractif et de qualité.

Depuis 2008, des manifestations culturelles bien établies sont régulièrement programmées avec succès, grâce aux bénévoles des associations et avec l'aide logistique des personnels municipaux. Les événements phares sont organisés et assurés par l'OCLG (carnaval, marché de Noël, …) et l'association de la Cabre d'Or avec son festival de Théâtre Amateur de fin novembre.
Ainsi nous avons souhaité étoffer l'offre en matière de culture et festivités, notamment sur le plan des spectacles et animations pour répondre aux attentes de la population.

Nous avons su faire preuve d'ambition tout en étant financièrement mesurés.
Le dispositif « Saison 13 » a participé à faciliter la mise en œuvre d'une programmation culturelle. Dès l'été 2008, nous avons proposé les premiers concerts, place de la Mairie et, en décembre, le 1er festival « jeune public » ainsi que le concert des chants de Noël.

Votre présence à ces manifestations nous encourage à vous proposer toujours plus de culture et de festivités à Gignac-la-Nerthe.

M. Paillot Adjoint à la Culture, Fêtes et Cérémonies

Un service CULTURE et FESTIVITES à Gignac-la-Nerthe

Il était évident, vu l'essor des manifestations culturelles, sportives et associatives qui rythment désormais la vie de la commune, de mettre en place un service qui leur soit spécialement dédié.
Créé depuis le 1 juillet 2011, le service Culture et Festivités est situé dans le bâtiment des Services Techniques de la ville, quartier des Fortunés.
La responsable du service, Mme Patricia Colin, coordonne une équipe d'agents qui a pour mission de gérer l'agenda des diverses manifestations, ainsi que la gestion des lieux et matériels mis à disposition des associations.

Le service Culture et Festivités devient le garant de l'organisation des manifestations municipales et l'interlocuteur privilégié du monde associatif.

Vous souhaitez être informé de la programmation culturelle par courriel ?
Faites part de votre demande au service :
culture.festivites@mairie-gignaclanerthe.fr

Le Service Culture et Festivités est à votre disposition et vous accueille :

Du Mardi au Vendredi de 8h30 à 12h00
Aux Services Techniques, avenue des Fortunés. Gignac-La-Nerthe
Téléphone : **04.42.09.35.98**
Portable : **06.23.20.69.74**
Mail : *culture-festivites@mairie-gignaclanerthe.fr*

UNE PROGRAMMATION PLUS IMPORTANTE ET DIVERSIFIEE

Depuis trois ans, l'offre culturelle et festive s'est considérablement diversifiée pour satisfaire petits et grands. Les encouragements et l'adhésion des gignacais aux manifestations proposées, ont incité à instaurer de nouveaux événements tout au long de l'année 2010 et 2011:

- le **1er week-end de l'humour,** les **concerts de printemps** et des pièces de théâtre.
- la 1ère **fête de la science** à Gignac qui a accueilli plus de 500 élèves des écoles primaires, sur le thème de la biodiversité et qui sera renouvelée cette année avec le collège.
- la **fête des voisins** que se sont appropriés de nombreux quartiers, avec l'appui logistique de la municipalité.

Le service culture et festivités insufflera une continuité à cette programmation tout en l'étoffant. La municipalité restera toujours attentive au choix des programmes en faisant le maximum pour en améliorer le contexte. Pour que la culture soit accessible à tous, des tarifs d'entrée abordables ou la gratuité, ont été mis en place, tout en produisant des spectacles de qualité.

LA CULTURE pour les plus JEUNES

Parce que l'accès à la culture pour tous est une priorité à Gignac-la-Nerthe, et ce depuis le plus jeune âge, le 1er Festival Jeune Public à été crée l'hiver 2009.

A l'Espace Pagnol, chaque mois de décembre les petits gignacais ont leur théâtre à eux !!!
4 à 5 spectacles sont proposés et ils rencontrent un vif succès auprès des plus jeunes mais aussi de leurs parents.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la municipalité encourage la production de spectacles pour les scolaires en liaison avec les enseignants (en 2010, théâtre conte de Sylvie Vieville pour les primaires et au collège, en 2011, théâtre classique, le Médecin Volant).

Cette année à Gignac-la-Nerthe :

Pour la 1ère fois, la ville de Gignac-la-Nerthe participe à la journée Nationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre prochain.

A cette occasion, de multiples actions sont prévues en liaison avec les écoles, le Centre aéré, la bibliothèque, dans le cadre d'ateliers et d'animations. Les enfants seront sensibilisés sur des grands thèmes tels que la tolérance, le respect…

LES TALENTS

La Culture, c'est aussi l'expression de « talents » dans de nombreux domaines : la peinture, la faïence, la musique ... La ville de Gignac-la-Nerthe a à cœur de les valoriser et de les encourager.
Ainsi, à l'occasion de la fête de la Musique, les lieux de programmation ont été diversifiés pour permettre au plus grand nombre, notamment aux élèves de l'Association Musicale Gignacaise (AMG) et aux groupes locaux, de vous faire découvrir tout leur savoir-faire.
De nombreuses expositions sont organisées au centre Culturel Yvan Audouard, ou à l'espace Pagnol, au travers desquelles, vous pouvez découvrir avec plaisir les œuvres de nos talentueux peintres et artistes locaux .
Les associations apportent à la ville dans ce domaine leur expérience et leur aide précieuse :

- l'association l'OBRO, nous a fait découvrir les œuvres de ses plus jeunes élèves à la bibliothèque en juin dernier.
- l'APAG vous propose une foire-exposition de peinture et d'artisanat en novembre prochain.
- en septembre, Pierre Madec, dit « le photographe des arlésiennes », vous dévoilera ses souvenirs et partagera sa passion pour Gignac-la-Nerthe et les traditions provençales. Ses photos seront exposées Salle des Mariages, le 18 septembre, dans le cadre de la **Fête du Patrimoine**.

Le Service Culture et Festivités et les associations

Le service Culture et Festivités intervient après que la demande de prêt d'espaces publics, bâtiments sportifs ou culturels, faite par les associations, ait été validée par le cabinet du Maire.
L'association est alors invitée à se rendre au service Culture et Festivités, afin de signer :
- la convention de mise à disposition de l'espace prêté
- remplir éventuellement la demande de matériel
- de planifier les interventions des Services Techniques

Le service Culture et Festivités se charge ensuite de diffuser le contenu et les besoins de l'association auprès des différents services de la ville ; Techniques, Police, Communication, etc, pour coordonner la manifestation.

4e FESTIVAL JEUNE PUBLIC **les 5, 6, 12 et 16 décembre à l'Espace Pagnol**

Cette année encore, cinq spectacles vous sont proposés par la municipalité :
- Le petit sapin, Badaboum théâtre
- Le garçon qui… , Atelier de la Pierre Blanche
- En attendant le petit poucet, Cie l'Arpenteur
- Les histoires du petit Ambroise, de Philippe Allari
- Inuit Nunaat, de Julien la Bouche

Nouveau cette année :

- **FESTIVAL COURTS METRAGES**
  La ville de Gignac-la-Nerthe rejoint les 6 autres communes du Canton pour le 3e Festival de Courts Métrages de la Côte Bleue. (Rendez-vous au forum des associations)

- **EN AVANT SCÈNE théâtre jeune**
  La Compagnie de Théâtre en mouvement Dyn'harmonique propose des ateliers de théâtre pour enfants et jeunes à la rentrée 2011 et tout au long de l'année 2012 sur Gignac la Nerthe. Forte de 10 années d'existences et d'expériences en ateliers artistiques et éducatifs **EN AVANT SCENE** souhaite : privilégier l'épanouissement et le bien-être de l'enfant à travers une création théâtrale, veillant à prodiguer un théâtre pour tous ! (Rendez-vous au forum des associations)

- **FOIRE AU MIEL, le samedi 22 octobre 2011**
  Nouvelle étape sur le thème de l'apiculture.
  Marché artisanal, animations, ateliers, contes, musique, ferme pédagogique et jeux pour les enfants. Au cours de cette manifestation aura lieu l'extraction de la 1ère récolte du rucher pédagogique qui sera prochainement installé à Gignac-la-Nerthe.

SAISON 13

Dispositif d'accompagnement du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, depuis 15 ans, pour aider les communes de moins de 20 000 habitants à inscrire l'action culturelle dans leur développement local. Ce concept nous permet d'amener la richesse de la création artistique au cœur de notre ville.

Découvrez l'agenda des prochaines manifestations.
Votre présence et votre participation seront le meilleur encouragement pour faire de la Culture à Gignac-la Nerthe un carrefour de tous les arts !

La bibliothèque à livre ouvert...

« Permettre à tous de rencontrer un livre »

C'est ce que tente de faire la bibliothèque municipale de Gignac-la-Nerthe. Située rue Van Gogh dans le quartier de Ménage Neuf, à proximité de la Poste et des écoles de la ville, la bibliothèque Yvan Audouard vous invite à la découverte des documents qu'elle possède.
D'accès totalement libre et gratuit, cette structure accueillante propose un large choix de livres tous publics, couvrant tous les domaines de la connaissance : philo, histoire, romans, BD…

Parce que lire c'est aussi grandir, la bibliothèque accueille les enfants de la commune, de la crèche aux écoles, en visites organisées afin de leur donner le goût de lire et des histoires.

Parole de Bibliothécaire.

Comment envisagez-vous l'avenir ?
Avec sérénité, car le centre culturel commence déjà sa mutation pour répondre présent dans ce 21e siècle. Pour cela, il combinera des zones de lectures et des zones dédiées aux nouvelles technologies. La bibliothèque n'est pas un « Temple du Savoir » figée dans un impassible silence. La bibliothèque est un lieu convivial, d'échanges et de rencontres humaines et littéraires, un lieu de vie avec des expositions et animations et surtout un lieu où trône le plus merveilleux vecteur du savoir : Internet.

Et la place de « l'Ecrit » ?
L'Ecrit reste un domaine privilégié de la bibliothèque, et notre mission première demeure la diffusion du savoir par les livres. La bibliothèque est là pour élargir le choix culturel de chacun et permettre aux parents de mettre leurs enfants très tôt au contact du livre.

Conclusion ?
On vient chez nous par envie, par plaisir, rien d'obligatoire ou de contraignant.
Des plages horaires larges, un espace convivial, du personnel attentif et disponible, 17 000 documents à votre disposition, et des projets d'avenir.
La bibliothèque a encore de belles pages de vie à écrire à Gignac-la-Nerthe !

Mme. Patricia COLIN
responsable du centre culturel Yvan Audouard et du service Culture et Festivités

le Centre Culturel Yvan Audouard

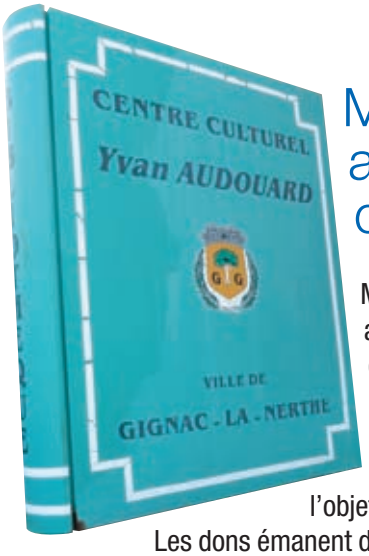

Mais comment les livres arrivent-ils sur les étagères de la bibliothèque ?

Merveilleuse question souvent posée par les lecteurs, aussi Lou Vivournet se propose de dévoiler les dessous de ce mystère…

Tous les livres présents dans les rayonnages sont la propriété de la Ville de Gignac-La-Nerthe. Ils ont fait l'objet soit d'acquisition soit de dons.

Les dons émanent des particuliers quant aux acquisitions elles sont menées grâce à une ligne budgétaire votée chaque année par le conseil municipal.
Les achats sont effectués selon une règle très stricte : équilibre des collections, c'est-à-dire ne privilégier aucun genre ou domaine du savoir, et neutralité des choix.

Mais avant d'arriver dans les mains du lecteur, le livre « subit » celles du personnel.
De la saisie informatique de sa notice, de l'exemplarisation (inventaire) à la plastification adhésive qui le recouvre et qui permettra sa désinfection et prolongera sa durée de vie, chaque livre passe ainsi quelques heures de traitement dit « circuit du livre » avant de se ranger bien aligné sur l'étagère ou il n'attend plus que vos yeux !

BIBLIO MODE D'EMPLOI

Inscription : gratuite
Nombre de documents prêtés : 4
Durée du prêt : 3 semaines
Réservations et suggestions d'achats possibles.

HORAIRES
Mardi et Jeudi : 14 H à 18 H
Mercredi : 10 H à 12 H et 14 H à 18 H
Samedi : 9H à 13 H
Tél. : **04.42.30.59.61**
Courriel : *media.bib.gignac@orange.fr*

Avis de lecteurs

Jean-Paul P.
« Gignacais, je fréquente la bibliothèque depuis sa création, d'abord avec les enfants et puis plus égoïstement pour moi ! Il est vrai que l'on peut trouver des livres partout, mais ce qui fait la différence, c'est l'accueil.
Ici, on se sent bien et le personnel est sympa et disponible pour nous conseiller. Assidu des samedis, je reste fidèle à la bibliothèque de ma ville »

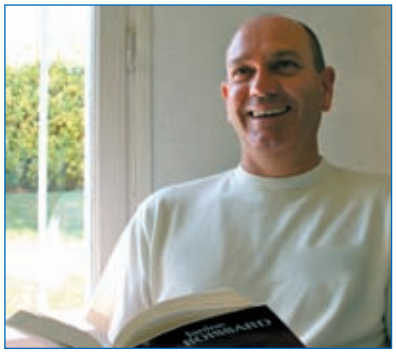

En panne d'inspiration… envie de découvertes… Fiez-vous aux « coups de cœur » présentoir dédié au choix des bibliothécaires.

Le nouveau visage de la rue Chabaud

La rue Chabaud s'est refaite une beauté grâce au concours de la Municipalité, du Conseil Général 13, d'ERDF et du SMED 13.
ERDF et le conseil général 13 ayant financé à 60% les travaux réalisés, la ville de Gignac-la-Nerthe a pu bénéficier d'un aménagement esthétique de ses réseaux.
Depuis plusieurs mois, la rue Chabaud subit un lifting complet :

La rue Chabaud avant les travaux.

et après les travaux.

- 300 mètres de réseaux déposés
- 5 supports bétons déposés
- 1 support déplacé
- 1 forage dirigé de 40 mètres, réalisé sous la voie rapide (RD 368)
- 6 riverains alimentés en souterrain
- aménagement de la voirie
- pose de nouvelles lanternes
- aménagement des trottoirs

et création d'une piste cyclable

Le plus gros des travaux s'est achevé fin juillet pour laisser place à « la nouvelle rue Chabaud »!

Durant le deuxième semestre 2011, les services des espaces verts de la ville s'occuperont de son aménagement paysager. Plantations méditerranéennes, arbres et minéraux viendront parfaire les travaux.

Trois armoires électriques dédiées aux festivités.

La municipalité, dans sa volonté de renforcer la sécurité sur les manifestations dont le nombre est grandissant, a décidé de doter la ville de trois armoires électriques.
Ces trois armoires sont dimensionnées pour les festivités se déroulant sur la ville.
La puissance électrique disponible est maintenant en adéquation avec les manifestations actuelles et futures et répondent aux nouvelles normes en vigueurs. Elles permettront aussi un gain d'énergie non négligeable.

Un premier tronçon de l'aménagement de la RD 368 terminé !

Le premier tronçon de la section des Fortunés (voir article P10. Lou Vivournet n°7) s'est achevé début août.
La RD 368 a été entièrement repensée du rond point des Granettes à la rue des Fortunés : aménagement de la voirie, mise en cohérence de la vitesse réglementaire et de la signalisation directionnelle, aménagement des carrefours et sécurisation des traversées piétonnes, amélioration du cadre de vie grâce à un revêtement « silencieux » ...

Vous pouvez désormais emprunter ce tronçon de la RD 368, en toute sécurité !

Christophe Favier, Président de l'association, lève le rideau sur la Cabre d'Or

L'objectif de notre association théâtrale est double : offrir à des amateurs une structure pour donner libre cours à leur passion mais aussi ouvrir la porte du théâtre à des personnes qui, peut-être n'auraient pas eu l'idée de la pousser.
La proximité rend attractif notre festival. Cependant, nous comptons de nombreux habitués extérieurs à la ville, le bouche à oreille fonctionnant très bien. Au bout de 18 ans, notre public est fidèle et la fréquentation s'accroît régulièrement, nous sommes souvent au maximum de la capacité d'accueil, aussi est-il prudent de réserver !
Créée dans les années 90 pour accueillir également une troupe d'ados, la Cabre d 'Or a depuis évoluée vers une troupe de comédiens amateurs exclusivement adultes. Elle fonctionne sur l'engagement d'une saison théâtrale, avec en point d'orgue, le Festival de Novembre. Le nombre de comédiens affiliés à notre association est stable, environ 10 personnes. Fonctionnant comme une troupe, il n'est pas possible d'intégrer le groupe en cours de saison après le choix de la pièce et le lancement des répétitions, mais le renfort de tous les talents, pour les décors et costumes par exemple, est le bienvenu. Il est à souligner que, même les anciens membres viennent rejoindre notre équipe pour faire face à l'organisation du festival. Autonome, l'association a son propre metteur en scène régisseur, en la personne de Jacky Blanco, professionnel du spectacle qui assure également toute la partie technique du Festival.
Nous fêterons en 2011 sa dix-huitième édition. Dès le mois de janvier nous courrons les festivals et autres lieux de rencontres du Théâtre Amateur pour faire notre sélection, le programme est bouclé en juillet. Nous nous attachons à proposer des spectacles très différents dans tous les genres pour satisfaire un large public.
La troupe est fière de l'attachement et de la fidélité des Gignacais à leur festival de théâtre. Chaque année nous relevons ce défi pour répondre à cette attente.

FICHE PRATIQUE DU FESTIVAL :

Retrouvez tout le programme du 18e Festival de Théatre Amateur sur le flyer des festivités d'hiver de la ville de Gignac-la-Nerthe ou sur **www.gignaclanerthe.fr**

Ouverture des réservations : Mercredi 2 novembre :
Quincaillerie Favier, 11, rue Maurice Ravel.
Tél : **04 42 88 49 17**

Festival de Théâtre Amateur

25, 26, 27 novembre 2011 à l'Espace Pagnol
Grâce à la Cabre d'Or, Gignac se met à l'heure du théâtre amateur chaque dernier week-end de novembre. Depuis 18 ans, la troupe locale organise son festival avec le concours de la municipalité.
Une moyenne de 1200 spectateurs prend place dans les gradins. Sur la scène de l'Espace Pagnol six troupes du département et de la région, toutes adhérentes de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation, offrent leurs créations.
La formule « Dînez au Théâtre » permet de prolonger l'ambiance festival autour d'une bonne table, avant la représentation du samedi soir. Chaque année, un pays est choisi pour le thème du repas accompagné d'une animation musicale, l'Italie, le Brésil, les pays slaves, la Grèce. Cette année, la couleur sera Tango avec l'Argentine.

TARIFS

TARIF PLEIN : 6€

TARIF RÉDUIT : 4€
Gratuit pour les moins de 12 ans
(les enfants doivent être obligatoirement accompagnés)
FORFAIT REPAS à 19h avec animation musicale
+ représentation à 21h : **17€**

Renseignements et réservations :
06 61 91 85 40 ou
06 08 68 37 39

Des chasseurs aux grands cœurs.

Le Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs (R.C.M.E) est une association Marignanaise d'environ 235 adhérents comptant parmi elle 47 chasseurs Gignacais.

Bien entendu, la première activité de l'association est la chasse de loisirs avec tout le travail que cela comporte : débroussaillage, entretien des chemins DFCI, ensemencement de cultures, création et entretien de points d'eau, sauvegarde et l'entretien de l'environnement (dépollution de parcelle).

L'association a développé depuis quelques années déjà d'autres activités. Les chasseurs du RCME se sont donnés pour but de faire découvrir aux enfants l'environnement qui les entoure au travers de journées pédagogiques à thèmes : découverte de la nature, des animaux de la région, découverte des ruches et sensibilisation à la protection de l'environnement.

Ces journées pédagogiques sont organisées en accord avec l'éducation nationale et la Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches-du-Rhône.

Le 18 mai 2010, première journée pédagogique : plantation d'une cinquantaine d'oliviers et découverte de la faune et la flore dans les collines de la Nerthe avec le concours des enfants de 3 classes de CP dont une classe CLIS et la présence de Messieurs DIARD et AMIRATY.

La deuxième édition des journées pédagogiques s'est déroulée le 6 juin dernier, avec l'aide des agents du littoral et la présence du M. le Député Eric Diard et Monsieur BURRONI, avec la découverte du Barlatier/ patafloux sur le site du Si-bo-jaï pour 2 classes de CE2.

Le RCME a été félicité pour ces actions par la ministre de l'écologie et du développement durable, Nathalie Kosciusko-Morizet.

Afin de trouver des fonds, le RCME organise des lotos et redistribue une partie des gains au CCAS de la ville concernée et investit l'autre partie dans l'organisation de ces sorties.

La prochaine sortie pédagogique est programmée aux environs du mois de juin 2012 pour une classe d'élèves de Gignac-la-Nerthe.

Venez nombreux au Loto des chasseurs du RCME à l'espace Pagnol le 2 octobre à partir de 14h.

M. Keller
Président de l'association RCME
Site internet : www.rcme.ass0.fr/

le RCME a remis un chèque de 400 € au CCAS de la Ville de Gignac-la-Nerthe le 22 Mars 2011. La Municipalité et la ville de Gignac-la-Nerthe les remercient chaleureusement de leur action.

Elle court à Gignac-la-Nerthe !

Mme Oribe Françoise est arrivée 2e de la catégorie V2 aux 15 km de Gignac-la-Nerthe, dont la première édition a eu lieu le 19 juin dernier.

Cette maman de trois grands enfants se découvre une passion pour la course en 1993, avec l'association le Jogging Club Gignacais. Vous pouvez l'apercevoir s'entrainer dans les collines de la Nerthe, où elle court quotidiennement 1h30.

Cette Gignacaise, très active, aime l'ambiance des courses, la solidarité existante entre les coureurs, qu'elle croise lors des entrainements ou aux courses auxquelles elle participe. Plus qu'un sport, la course à pied est une philosophie de vie pour Françoise.

Fière de sa ville, elle a participé à toutes les courses qui ont eu lieu à Gignac-la-Nerthe et termine même en haut des marches du podium lors de la course « La ruée vers Laure ».

De « Carry-Marignane » en passant par « Carry-Carro », sans oublier « Puyloubier », les courses de la région, n'ont plus de secret pour elle. Notre championne Gignacaise, habituée des podiums, participe même au semi-marathon de Gigondas-Cabriès et aux marathons de Paris, Barcelone et Marseille.

La Municipalité félicite chaleureusement Mme Oribe Françoise pour son beau parcours et lui dit à l'année prochaine pour la deuxième édition des 15 km de Gignac-la-Nerthe !

PATRIMOINE

Sur les traces du passé agricole de Gignac-la-Nerthe (IV)

Le blé, céréale nourricière de base des Gignacais pendant des siècles, était, sous l'Ancien Régime, amené à Marignane, au moulin à eau du seigneur - les Covet - pour y être moulu. Droit seigneurial, la « moulure » était, depuis le XVIe siècle, strictement interdite à domicile.

A cette époque, il fallait imaginer nos braves Gignacais avec leurs charrettes emplies de grains sur la route ou les chemins menant du village à Marignane, pestant forcément contre la chaleur de l'été, le déplacement forcé et le temps pris pour revenir enfin à Gignac avec la farine tant prometteuse.

Le XIXe siècle allait en ce domaine apporter au village la révolution du moulin à vent. Les moulins de Gignac-la-Nerthe, au nombre de quatre, sont plus récents (second quart du XIXe), aucun ne datant du XIIe siècle, date probable de l'apparition du moulin en Provence.

La construction des moulins Gignacais marqua l'extension des surfaces frumentaires : 130 hectares en 1837 (15 % du territoire communal) à 155 hectares en 1848 (18% de la surface). Le rendement moyen de blé par hectare croîssa : de 800 kg en 1837, il passa à 1400 kg en 1919, Gignac se situant alors dans la moyenne nationale.

Tout était réuni pour l'édification de nos quatre moulins : un terroir favorable, une extension des surfaces en blé et des rendements, des Gignacais enclins à la modernisation et entreprenants.

Les sites d'implantation furent tous choisis en hauteur, la fréquence et la force des vents étant la condition sine qua non pour installer ce type de construction. Les chemins d'accès devaient être facilement empruntables par les charrettes et leur conducteur.

Mais la construction d'un moulin ne devait pas nuire à son proche environnement.

Les Autorités avaient déjà le souci du confort de leurs administrés.

Il suffit pour cela de relire l'arrêté municipal pris le 1er septembre 1852 par le maire, Noël Bourrelly (1851-1865) :

« Le mouvement et le bruit des ailes des moulins à vent le long des chemins publics et les ombres mobiles qu'ils projettent, sont autant de causes d'épouvante pour les chevaux ». Aussi, pour éviter le moindre accident et « considérant que l'usage de la propriété privée a pour limite la sûreté publique », il est stipulé l'obligation d'une zone de sécurité entre voies publiques et moulins. L'article 1 est on ne peut plus clair : « Aucun moulin à vent ne pourra être établi sur le territoire de la commune de Gignac à moins de 100 mètres du bord extérieur du fossé des routes nationales et des routes départementales et à moins de 50 mètres pour les chemins vicinaux et ceux de grande communication ».

Qu'on se le dise ! Un calendrier avait même été prévu pour la mise en mouvement des ailes des moulins situées à moins de 10 mètres d'une voie publique : du 1er avril au 1er septembre, de 5 heures du soir à 7 heures du matin ; du 1er septembre au 1er avril, de 3 heures du soir à 9 heures du matin.

Et c'est ainsi, que les quatre moulins de Gignac-la-Nerthe furent construits sur les hauteurs des Granettes, de Capeau, de Bayon et de l'Olivastre, loin (à l'époque) de toute habitation.

Michel METENIER
Historien de Gignac-la-Nerthe

C'est la rentrée,
Terminées les vacances, le farniente, les journées à la plage ou à la campagne, les soirées festives au camping ou chez les amis, sans se soucier de l'heure à laquelle il faudra se lever le lendemain.
Les fournitures scolaires remplissent les rayons des supermarchés, les vêtements de travail remplacent les bermudas et les maillots de bain.
Il reste pleins de souvenirs dans la tête et dans les appareils photos ou caméscopes des lieux de vacances, parfois passées à des milliers de km de chez soi.
Enfin pour celles et ceux qui ont eu le bonheur de pouvoir partir car 1 ménage sur 2 qui prennent des congés reste à la maison, parfois par choix, mais souvent par manque de moyens financiers.
Un enfant sur deux et dans certaines villes ou cités deux sur trois, restent chez eux.
Dès lors, on peut mesurer l'importance pour une commune comme la nôtre où de nombreuses familles ne peuvent prendre de « vrais vacances », de mettre à disposition de ses habitants tout un dispositif qui leur permette de se détendre, de faire la fête, de s'ouvrir sur d'autres horizons à très peu de frais et de se sentir aussi « en vacances ».
Notre municipalité a offert cet été à la population gignacaise tout un panel d'activités sportives, culturelles, ludiques que vous retrouvez dans ce numéro du VIVOURNET.
A l'action de la mairie, il faut aussi ajouter, et ce n'est pas la moindre, celle des associations qui œuvrent pour que les familles puissent bénéficier des distractions offertes et qui leur font mettre entre parenthèses tous les soucis de la vie quotidienne.
Car, malheureusement, il ne s'agit que d'un moment de repos et de répit dans une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader au plan national.
Il faut donc espérer des jours meilleurs, mais comme disait ma grand-mère, on ne peut espérer que sur des résultats des choix que l'on a fait.
Pour ce qui est du choix de société, il suffit de voir les conséquences de celui qu'une majorité de français a fait en 2007. Le moment est bientôt venu de faire un autre choix, porteur celui-ci d'autres espoirs.

André DESCAMPS
Président du groupe
CHANGER LA VILLE

Au vu des diffusions aléatoires des “Vivournet”, nous vous souhaitons à la fois de bons congés et une rentrée agréable. Le cap des 130000 visites sur notre blog et votre forum sera sans doute atteint, voire dépassé.
Rendez-vous sur : www.gardonslecap.unblog.fr

Cordialement à tous

gardonslecap.unblog.fr
Cordialement
A bientôt.

L'Eau, source de vie ou d'argent ?
Depuis le début de l'humanité, l'eau fait partie des éléments fondamentaux de la vie. Hélas encore aujourd'hui des millions de personnes meurent de ne pas en avoir ou de sa pollution. Les projections font état de 9 milliards d'individus à l'horizon 2050… Il s'agit donc d'une question fondamentale. Nous considérons pour notre part que L'EAU N'EST PAS UNE MARCHANDISE. C'est ce que nous avons réaffirmé au conseil municipal du 19 juillet en regrettant l'occasion manquée à Marseille Provence Métropole. En effet, notre municipalité n'a plus la compétence de la gestion de l'eau depuis que celle-ci a été transférée à la communauté urbaine. Or, le contrat d'affermage de Gignac ainsi que ceux des autres communes de MPM arrivaient à terme. On pouvait donc penser s'affranchir de la gestion privée confiée à la Société des Eaux de Marseille, en fait la multinationale VEOLIA, mais tel n'a pas été le cas. Il s'est trouvé une majorité d'élus (les communistes ont voté contre), pour adopter une nouvelle gestion privée pour une dizaine d'années. Ce qui conduira certainement la SEM via Véolia à rester aux commandes. Juteux pour leurs actionnaires quand on sait que 1€ investi leur rapporte 8€, tandis que nous payons plus de 3€ pendant que nos voisins martégaux payent en gestion publique 1,80€ (comme Gémenos ou Plan de Cuques). Le combat continue pour proposer une autre gestion, faire en sorte que les tarifs baissent, la marge est grande (plus de 15% pour les dividendes des actionnaires), même si la qualité de l'eau et les services de la SEM sont parmi les meilleurs au monde. Doit-on engraisser les actionnaires, en poursuivant la mercantilisation de l'eau, ou ce droit fondamental à son accès doit-il résider dans le giron public ? En tout cas, voilà un aperçu d'une compétence qui échappe à la commune qui en dit long sur les risques d'une future métropolisation partie intégrante de la loi sur la réforme des collectivités territoriales.
Au cours du même conseil municipal, ont été repoussées les propositions du préfet concernant le schéma de mise en place de la réforme territoriale, comme l'intégration forcée de Cuges à la CUMPM, la dissolution du SMITTEEB… C'est une bonne chose si nous voulons préserver les compétences de la commune déjà amoindries, comme on l'a vu pour l'eau.
Une quinzaine de nouveaux logements sociaux vont voir le jour à La Fonse, avec pour objectif : répondre aux besoins des enfants de Gignac. D'autres mesures favorables au personnel, au service public, à la préservation des zones agricoles ont été prises. Des demandes de subventions permettant d'importants travaux sur notre commune, ce qui va dans le bon sens, ont été effectuées. Enfin, une bonne nouvelle : la baisse des tarifs des Bus, voilà qui va un peu illuminer une rentrée toujours plus difficile.

Alain CROCE
Conseiller municipal
Conseiller communautaire MPM
Président du Groupe
GROUPE GIGNAC J'Y VIS

A noter pour les amateurs de blogs, une autre adresse : http://gignaclevraicap.over-blog.com

Programme des festivités

ville de Gignac-la-Nerthe

automne hiver 2011

JOURNÉES DU PATRIMOINE 17 ET 18 SEPTEMBRE :

SAMEDI 17 SEPTEMBRE : Visite de la ville avec Michel Méténier, historien
Départ à 14h de la place de la mairie.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE : Exposition photo Pierre Madec
Salle du conseil municipal de 9h à 18h - entrée libre

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE :

VIDE GRENIER
Place de la Mairie de 9h à 18h. *En partenariat avec l'Association des Commerçants Gignacais*

DIMANCHE 16 OCTOBRE :

2e FÊTE DE LA SCIENCE : LA CHIMIE
- Visite du site ITER/Cadarache - gratuit - Départ à 14h30 en bus - Espace Pagnol
  inscriptions au service Culture et Festivités : 04 42 09 35 98 ou 06 83 20 69 74

SAMEDI 22 OCTOBRE :

1ère FOIRE AU MIEL : Espace Pagnol de 9h à 18h
- Expo/vente apiculteurs et produits Bio et artisanaux
- Ateliers et contes pour enfants « Les histoires de petit Ambroise la Ferme pédagogique du Piou »
- Inauguration et première récolte du Rucher de la Nerthe !!!

VENDREDI 4, SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE :

EXPOSITION DE PEINTURE ET D'ARTISANAT : Espace Pagnol de 9h à 18h - entrée libre
Invitée d'honneur 2011 : Mme Mireille Devaux-Gauthier. *En partenariat avec l'APAG*

DIMANCHE 20 NOVEMBRE :

JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT :
Exposition au centre culturel Yvan Audouard - entrée libre

VENDREDI 25, SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE :

18e FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR : Espace pagnol.
En partenariat avec l'association la Cabre d'Or *(voir détails du programme au dos de ce document)*

VENDREDI 2, SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

VILLAGE DU TÉLÉTHON : Espace Pagnol
Durant 3 jours de nombreuses activités seront organisées dans le but de récolter des dons.

VENDREDI 9, SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 DÉCEMBRE :

MARCHÉ DE NOËL ET FOIRE AUX SANTONS : Espace Pagnol - entrée libre
Ouverture vendredi à 18h30 - Samedi et dimanche de 9h à 18h. *En partenariat avec l'OCLG*

Toutes ces manifestations sont organisées par la municipalité en partenariat avec les associations Gignacaises .

L'APAG

Renseignements au service Culture et Festivités
04 42 09 35 98 ou **06 83 20 69 74**